

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02184 Numéro SIREN : 450 216 437 Nom ou dénomination : SARL A.JC. K FASHION
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2023 sous le numéro de dépôt 10635

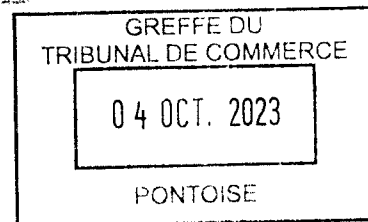
A.J.C.K FASHION

S.A.R.L. au capital de 1 600,00 Euros

Siège social : 61 AVENUE DE PARIS

95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

R.C.S : 450216437



2023/10635

DEPOT DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU : 31 DECEMBRE 2021

DISPENSE DE PRODUCTION DE L'ANNEXE LEGALE

Attendu que la société n'atteint pas deux des trois seuils ci-dessous indiqués,

- total **bilan** inférieur ou égal à **350 000 euros**,
- **chiffre d'affaires** net inférieur ou égal à **700 000 euros**,
- nombre moyen de salariés inférieur ou égal à **10**.

la société est dispensée de produire une annexe.

La gérance

Chenal

Le Gérant

Désignation de l'entreprise <u>A.J.C.K FASHION</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>61 AVENUE DE PARIS 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY</u>																									
SIRET		<table><tr><td>4</td><td>5</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>/</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>										4	5	0	2	1	6	4	3	/	0	0	0	1	9
4	5	0	2	1	6	4	3	/	0	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent *		<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2														
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le															
										3 1 1 2 0 2 1 1															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	52 557		012			52 557															
		Autres *		014	459		016	459																	
	Immobilisations corporelles *		028	10 673		030	10 170		503																
	Immobilisations financières * (1)		040	3 543		042			3 543																
	Total I (5)				044	67 232		048	10 629		56 603														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	750		052			750															
		Marchandises *		060	377		062			377															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070																		
		Autres * (3)		072	607		074			607															
	Valeurs mobilières de placement		080	50		082			50																
	Disponibilités		084	7 389		086			7 389																
	Charges constatées d'avance *		092	33		094			33																
	Total II				096	9 206		098			9 206														
	Total général (I + II)				110	76 438		112	10 629		65 809														
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							1 600															
	Écarts de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126							160															
	Réserves réglementées *		130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131			)	132			47 019															
	Report à nouveau		134							(34 925)															
	Résultat de l'exercice		136							(17 887)															
	Provisions réglementées		140																						
	Total I				142					(4 032)															
Provisions pour risques et charges				Total II	154																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							15 126															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166							2 350															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	43 986		)	172			52 365															
	Produits constatés d'avance		174																						
Total III				176					69 841																
Total général (I + II + III)				180					65 809																
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Chenal

le Gérant

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 802 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.J.C.K FASHION

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	655		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			
		Services *		217			
				218	65 142		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitations reçues			226	500		
	Autres produits			230	115		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	67 411	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	936		
	Variation de stocks (marchandises) *			236	(78)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	6 011		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	167		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	24 514		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle GFE et CVAE *)	243	3 848			
	Rémunérations du personnel *			250	38 948		
Charges sociales (cf. renvoi 3800)			252	6 908			
Dotations aux amortissements *			254	413			
Dotations aux provisions			256				
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262	3 201		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	84 867		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(17 456)	
Produits financiers (III)		280	1	Charges financières (V)		294	431
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))	317			300	
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	318				
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(17 887)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	17 887		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	217	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	218	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et/ou de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (cf. 39 octies)	980	ZFU (cf. octies A)	987	312		
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. septies)	981	JEL (cf. 39 octies A)	989			
	ZRD (cf. 39 octies)	982	ZRR (cf. 39 octies)	988			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 39 octies)	991					
	ZEANG (cf. 39 octies)	993	Investissements outre-mer	994			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 39 octies)	992	Zone de développement prioritaire (cf. 39 octies)	995			
	Crédits d'impôt au report en arrière du déficit			310	350		
	Déduction exceptionnelle Art 39 bis A	643	Déduction exceptionnelle Art 39 bis A	643			
	Déduction exceptionnelle Art 39 bis B	645	Déduction exceptionnelle Art 39 bis B	647			
	Déduction exceptionnelle Art 39 bis C	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite art 39 bis D	641			
	Déduction exceptionnelle Art 39 bis E	649	Déduction exceptionnelle Art 39 bis G	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	17 887		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				350			
Déficit antérieur reporté *				353			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				352	17 887		

Chenel

par
le Gérant

Le Gérant

A.J.C.K FASHION

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 600,00 Euros

Siège social : 61 AVENUE DE PARIS

95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

R.C.S : 450216437

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2022 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **une perte** de **-17 886,57** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-34 924,63** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-52 811,20** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-52 811,20** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-17886.57** Euros. Il passera ainsi de **-34 924,63** Euros, à la somme de **-52 811,20** Euros après affectation.

Nous vous précisons que le montant des capitaux propres demeure inférieur à la moitié du capital social.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

Chenal

Certifié conforme
par
le Gérant

MLC

A.J.C.K FASHION

S.A.R.L. au capital de 1 600,00 Euros
Siège social : 61 AVENUE DE PARIS

95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
R.C.S : 450216437

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **65 796,25** Euros contre **57 902,03** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **84 867,22** Euros pour l'exercice, contre **79 228,21** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **24 513,61** Euros au 31/12/2021 contre **24 729,32** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **3 848,42** Euros au 31/12/2021 contre **3 196,55** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **38 947,77** Euros au 31/12/2021 contre **30 093,19** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **6 908,24** Euros au 31/12/2021 et **4 736,76** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **412,54** Euros au 31/12/2021 contre **412,54** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-430,53** Euros, contre **-11,67** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2021, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-17 886,57** Euros contre une perte de **-8 554,37** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Lu et approuvé
conformément
par
le Gérant

M2C

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement de cette nature n'est à mentionner.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous nous employons à développer le chiffre d'affaires.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient pas de filiales.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **67 232,25** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **10 629,24** Euros, soit un montant net de **56 603,01** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **57 015,55** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **1 126,94** Euros, contre **1 216,34** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **8 046,35** Euros, contre **26 726,24** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **-4 031,93** Euros, contre **13 854,64** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **69 840,81** Euros contre **71 252,26** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **67 411,18** Euros au 31/12/2021, contre **70 685,51** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **-203,63** Euros, soit **-31,11 %** pour l'exercice clos le 31/12/2021, contre **888,88** Euros, soit **60,71 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-17 456,04** Euros, contre **-8 542,70** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2021** fait ressortir **une perte** de **-17 886,57** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-34 924,63** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-52 811,20** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-17 886,57** Euros. Il passera ainsi de **-34 924,63** Euros, à la somme de **-52 811,20** Euros après affectation.

Nous vous précisons que le montant des capitaux propres demeure inférieur à la moitié du capital social.

FLC

Approuvé
par
le Gérant

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Le 13/06/2022

La gérance

Chenal

